

Statistique médicale 2009 de la FMH

30 166 médecins au service de la population helvétique

Esther Kraft

Introduction

La statistique médicale de la FMH est publiée cette année pour la seconde fois sous sa forme révisée, elle ne renseigne donc pas uniquement sur l'évolution démographique du corps médical mais aussi sur les différents domaines d'activité. La statistique médicale de la FMH se limite sciemment à la représentation des résultats et de leur évolution. Le premier volet de cet article se consacre aux caractéristiques démographiques des médecins en exercice et à leurs activités professionnelles principales. Le second volet analyse les données issues de l'autodéclaration des médecins au sujet du contenu de leur activité. Le lecteur trouvera un glossaire à la fin du présent article. Tous les tableaux détaillés sont présentés sur le site de la FMH (www.fmh.ch → Autres thèmes → Démographie médicale → Statistique médicale). Par ailleurs, la statistique médicale de la FMH sera disponible, cette année aussi, sous forme compacte et simplifiée: Vous pouvez vous procurer le papillon de la statistique médicale 2009 de la FMH en le commandant à l'adresse suivante: ddq@fmh.ch.

Tour d'horizon

La statistique médicale 2009 de la FMH passe pour la première fois le seuil des 30 000 médecins. Actuellement, 30 166 médecins exercent en Suisse, ce qui correspond à une augmentation de 1,7% par rapport à l'année dernière (cf. tableau 1). Cette progression est plus importante chez les femmes (4%) que chez les hommes (0,5%). La hausse du nombre des médecins en Suisse est donc principalement due à l'augmentation du nombre de femmes médecins. Cette progression de la proportion de femmes est à l'image de l'évolution de ces dernières années du taux de femmes étudiantes en médecine humaine qui obtiennent leur diplôme [1].

Tableau 1

Vue générale des médecins en exercice en 2009.

	femmes		hommes		total
	en chiffres	en %	en chiffres	en %	en chiffres
2007	9 923	34,2%	19 129	65,8%	29 052
2008	10 264	34,6%	19 389	65,4%	29 653
2009	10 673	35,4%	19 493	64,6%	30 166

En fonction de leur activité professionnelle principale, les médecins sont répartis en trois secteurs: ambulatoire, hospitalier ou autre secteur. Cette classification du corps médical donne le résultat suivant:

52,7% des médecins exercent en pratique ambulatoire, 45,7% en milieu hospitalier et seulement 1,6% travaillent dans un secteur autre que le domaine ambulatoire ou hospitalier (par exemple auprès d'assurances et d'associations professionnelles etc.). La proportion la plus importante de femmes médecins se trouve dans le secteur hospitalier et atteint 40,2%; en pratique ambulatoire, ce taux est inférieur de près de 9% (cf. tableau 2).

Tableau 2

Vue générale des médecins en exercice en 2009 par secteur (activité principale).

	femmes	hommes	total
secteur ambulatoire	5 000 (31,4%)	10 912 (68,6%)	15 912 (52,7%)
secteur hospitalier	5 539 (40,2%)	8 229 (59,8%)	13 768 (45,7%)
autre secteur	134 (27,6%)	352 (72,4%)	486 (1,6%)
total	10 673 (35,4%)	19 493 (64,6%)	30 166 (100%)

L'analyse de la tendance actuelle montre que le nombre de médecins a augmenté dans les deux secteurs ces dernières années, avec toutefois une progression légèrement plus accentuée en milieu hospitalier par rapport au secteur ambulatoire. Cette évolution se traduit par un rapprochement des deux secteurs quant au nombre de médecins en exercice (cf. figure 1).

La répartition en trois secteurs se base sur l'activité professionnelle principale. Les médecins pratiquent essentiellement dans un seul secteur, bien qu'une faible proportion exerce toutefois dans plusieurs secteurs, ce qui donne la répartition suivante: parmi tous les médecins en exercice, 10,5% pratiquent dans plus d'un seul secteur (par exemple les médecins agréés). Sur les 3178 médecins qui travaillent dans plus d'un seul secteur, 89% exercent leur activité principale en pratique ambulatoire.

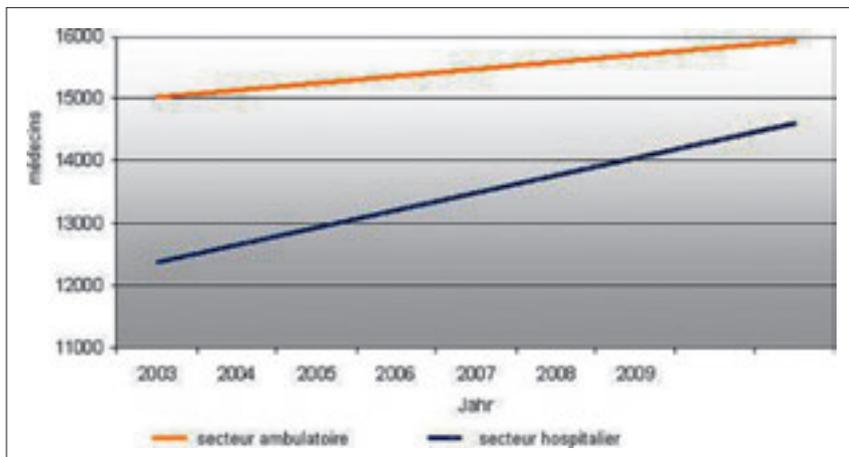
La tendance est la même lorsqu'on considère le nombre de lieux de travail des médecins. Près de 87% d'entre eux exercent sur un seul site tandis que 10,8% des médecins partagent leur activité entre deux lieux de travail, et seuls 2,3% des médecins pratiquent sur trois sites ou plus. Les médecins ambulatoires exercent nettement plus souvent dans plusieurs endroits différents que leurs collègues du secteur hospitalier (19,6% pour les premiers et 5,7% pour les seconds).

1 Kraft E et al. Le corps médical en Suisse: formation prégraduée et formation postgraduée – informatif et passionnant (4). Bull Méd Suisses. 2009;90(45):1733.

Correspondance:
Esther Kraft
FMH / Département DDQ
Elfenstrasse 18
CH-3000 Berne 15
Tél. 031 359 11 11
Fax 031 359 11 12
esther.kraft@fmh.ch

Figure 1

Tendance de la progression des secteurs ambulatoire et hospitalier en 2009 (activité principale).



Le tableau 3 montre que plus de femmes médecins (92%) exercent à un seul endroit en comparaison à leurs homologues masculins (84,2%).

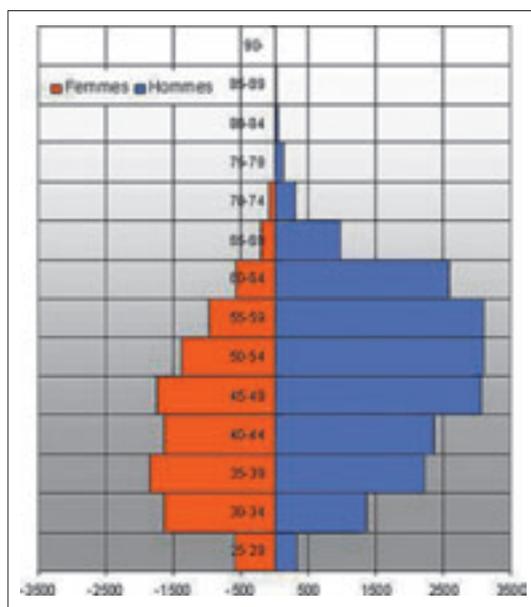
Tableau 3

Vue générale du nombre de lieux de travail des médecins en 2009.

Lieu de travail	femmes	hommes	total
un lieu de travail	9 816 (92,0%)	16 415 (84,2%)	26 231 (87,0%)
deux lieux de travail	756 (7,1%)	2 491 (12,8%)	3 247 (10,8%)
trois ou plus	101 (0,9%)	587 (3,0%)	688 (2,3%)
total	10 673 (35,4%)	19 493 (64,6%)	30 166 (100%)

Figure 2

Pyramide des âges des médecins en exercice en 2009.



Répartition de l'âge du corps médical

La moyenne d'âge des médecins en Suisse se situe à 47,8 ans (cf. tableau 4). Un médecin du secteur ambulatoire aura en moyenne 52,6 ans tandis que son collègue du secteur hospitalier 42,2 ans. La moyenne d'âge des femmes médecins, plus basse que celle des hommes, s'élève à 44,1 ans. Les raisons de la différence d'âge entre les secteurs ambulatoire et hospitalier s'expliquent par le fait que la formation postgraduée des assistants se déroule essentiellement en milieu hospitalier. La pyramide des âges du graphique suivant illustre la répartition sexospécifique du corps médical en fonction de l'âge.

Dans les tranches d'âge 25–29 ans et 30–34 ans, la proportion de femmes est supérieure à celle des hommes. Les changements démographiques enregistrés chez les étudiants en médecine humaine vont encore accentuer cette tendance au cours des prochaines années. En 2009, plus d'hommes que de femmes exercent dans le secteur médical au-delà de 35 ans.

Tableau 4

Age moyen des médecins dans les secteurs ambulatoire et hospitalier en 2009.

	femmes	hommes	tous
secteur ambulatoire	49,7	54,0	52,6
secteur hospitalier	39,0	44,3	42,2
tous	44,1	49,9	47,8

Les médecins en exercice et leur fonction

Les fonctions occupées par les médecins en pratique ambulatoire donnent une image relativement uniforme. Près de 87% des médecins dont l'activité principale est en pratique ambulatoire sont propriétaires ou propriétaires associés de leur cabinet. 1,2% des médecins sont engagés en tant qu'assistant au cabinet médical ou que spécialiste au cabinet. Le reste des médecins de ce secteur n'exerce aucune fonction ou aucune indication n'est disponible en vue de l'analyse. Le secteur ambulatoire offre par contre une image plus diversifiée (cf. tableau 5 à la page suivante).

Les assistants en formation représentent le groupe le plus important du secteur hospitalier. Parmi l'échantillon analysé de 12 820 médecins, près de 54% exercent comme assistant. Le nombre respectif de médecins dans chaque fonction diminue à mesure qu'on s'élève dans la hiérarchie; au sommet de la pyramide, dans le secteur hospitalier, 11,9% des médecins occupent un poste de médecins chef. Comme nous l'avons mentionné plus haut, la proportion de femmes est supérieure à celle des hommes chez les médecins assistants. La répartition sexospécifique des médecins chefs est par contre tout autre: Seuls 9,4% des médecins chefs sont des femmes, tandis que ce taux atteint 39,7% pour les cheffes de clinique. Plus on remonte dans la hiérarchie, plus la proportion de femmes médecins diminue.

Tableau 5

Liste des principales fonctions du secteur hospitalier en 2009 (N = 12820).

fonction	femmes	hommes	total
médecin chef	143 (9,4%)	1379 (90,6%)	1522 (11,9%)
médecin adjoint	328 (19,1%)	1324 (80,1%)	1652 (12,9%)
chef de clinique	1087 (39,7%)	1653 (60,3%)	2740 (22,4%)
assistant en formation	3641 (52,7%)	3265 (47,3%)	6906 (53,9%)
total	5199 (40,6%)	7621 (59,4%)	12820 (100%)

Autodéclaration des médecins sur myFMH**Base de données**

Le dernier délai des données prises en compte pour la statistique médicale de la FMH est à chaque fois le 31 décembre de l'année considérée. Au 31 décembre 2009, 4911 médecins ont répondu aux questions concernant le contenu de leur activité sur myFMH. Cela équivaut à 25 % environ des médecins enregistrés sur myFMH. Le taux de participation à l'autodéclaration a doublé par rapport à l'année précédente, notamment grâce à une communication ciblée à ce sujet (série d'article dans le BMS [2], publication dans différents organes des sociétés de discipline médicale ou cantonale, etc.). Les indications autodéclarées relatives au taux d'activité ont été validées dans le cadre d'une étude en collaboration avec NewIndex, et les résultats publiés dans le Bulletin des médecins suisses [3].

La répartition des 4911 médecins par secteur correspond approximativement à celle de l'ensemble de l'échantillon principal: 55,6% en pratique ambulatoire, 42,6% en secteur hospitalier et 1,8% dans un autre secteur. Dans les réponses reçues, les femmes médecins sont quelque peu sous-représentées, notamment dans le secteur hospitalier. En pratique ambulatoire, la proportion de femmes parmi les données issues de l'autodéclaration correspond à celle de l'ensemble de l'échantillon principal (28,6 contre 31,4%).

L'interprétation de ces données confirme leur représentativité en fonction de la répartition par secteur. La répartition sexospécifique dans le secteur ambulatoire et le troisième secteur (autre secteur) correspond à celle de l'ensemble de l'échantillon principal. Seul le nombre des femmes dans le secteur hospitalier fait état d'une représentativité limitée dont il faut tenir compte lors de l'interprétation.

Le chapitre suivant aborde le taux d'occupation des médecins en pratique ambulatoire et en milieu hospitalier. Puis il traite des résultats spéci-

ifiques au secteur ambulatoire et de ceux du milieu hospitalier.

Taux d'occupation

Le taux d'occupation moyen du corps médical est de neuf demi-journées, donc de 4,5 jours de travail par semaine. On constate nettement que le taux d'occupation moyen est plus élevé en milieu hospitalier que dans les deux autres secteurs.

Tableau 6

Taux d'occupation moyen en demi-jours par semaine en fonction du sexe et du secteur (activité principale) (N = 3009).

	femmes	hommes	total
secteur ambulatoire	6,9	9,1	8,6
secteur hospitalier	8,7	10,1	9,8
autre secteur	7,6	8,2	8,0
total	7,4	9,4	8,9

Les femmes médecins préfèrent le travail à temps partiel comme le relève le tableau 6. En règle générale, elles travaillent un jour de moins par semaine que leurs collègues masculins. La différence sexospécifique est plus marquée dans le secteur ambulatoire qu'en milieu hospitalier. En pratique ambulatoire, l'écart est de deux demi-jours tandis qu'en milieu hospitalier, il atteint tout juste 1,4 demi-jours par semaine. Cet écart moins prononcé du taux d'occupation entre les médecins hommes et femmes en milieu hospitalier s'explique principalement par le fait que les médecins accomplissent leur formation post-graduée en milieu hospitalier et que, pendant cette période professionnelle, il est plus rare de réduire son temps de travail.

Les médecins qui n'exercent leur activité principale ni en pratique ambulatoire ni en milieu hospitalier indiquent une moyenne de 8 demi-jours hebdomadaires et ont ainsi le taux d'occupation le plus bas; leur catégorie est également celle qui connaît le moins de variations. Si certains médecins indiquent un travail hebdomadaire de 7 jours dans le secteur ambulatoire ou en milieu hospitalier, ceux d'un «autre secteur» n'atteignent pas ce chiffre.

Secteur ambulatoire

Les médecins en pratique ambulatoire indiquent qu'en 2009, une grande partie d'entre eux (63,3%) exercent en cabinet individuel (cf. tableau 7). Environ la moitié des femmes médecins (52,9%) pratiquent en cabinet individuel ou en cabinet de groupe à deux ou plusieurs médecins. La répartition masculine diffère légèrement: 67,7% des médecins hommes travaillent en cabinet individuel et un peu moins d'un tiers dans un cabinet de groupe (à deux ou plusieurs médecins).

2 www.fmh.ch/fr/themes/demographie_medicale/projets.html

3 Kraft E et al. Validation des données en vue de la recherche sur la fourniture des soins. Bull Méd Suisses. 2010;91(3):64.

Tableau 7

Structure du cabinet des médecins exerçant principalement dans le secteur ambulatoire (N = 13402).

	femmes	hommes	total
cabinet individuel	2095 (52,9%)	6394 (67,7%)	8489 (63,3%)
cabinet de groupe à deux ou plusieurs médecins	1869 (47,1%)	3044 (32,3%)	4913 (36,6%)
total	3964 (100%)	9438 (100%)	13402 (100%)

Les médecins, qui exercent en cabinet de groupe, pratiquent leur activité dans des cabinets de différentes tailles. Un cabinet de groupe peut réunir jusqu'à 55 médecins mais en moyenne, 3,6 médecins travaillent dans un cabinet de groupe.

Le taux de praticiens affiliés à un réseau de médecins est de 47,4%, la part des hommes dépasse 80%. Un peu plus de 50% des hommes sont affiliés à un réseau de médecins tandis que la part de leurs collègues féminins est moins élevée et atteint 38,7%.

Tableau 8

Membres d'un réseau de médecins (N = 1857)

	oui	non	total
femmes	180 (38,7%)	285 (61,3%)	465
hommes	701 (50,4%)	691 (49,6%)	1392
total	881 (47,4%)	976 (52,6%)	1857

53% des médecins participent à un service de garde et d'urgence régional et 30% à un service de garde et d'urgence spécialisé. En résumé, on constate qu'environ 74% médecins interrogés participent à un service de garde et d'urgence et que 67% soignent des patients à l'extérieur de leur cabinet (par ex. dans des homes et dans le cadre de visites à domicile).

Secteur hospitalier

Les soins ambulatoires en milieu hospitalier sont un sujet d'actualité de la politique de santé. Parmi 1865 médecins, 1704 (91%) indiquent soigner des patients en pratique ambulatoire. En cas d'urgence, les patients sont traités à environ 87% par des médecins en milieu hospitalier. 12% des médecins hospitaliers indiquent ne pas soigner des patients hos-

pitalisés; parmi ces médecins, certains travaillent exclusivement au service des urgences, d'autres sont des directeurs d'hôpitaux, des spécialistes en pathologie, etc.

Tableaux détaillés

Vous trouverez sur le site Internet www.fmh.ch tous les tableaux détaillés de la statistique médicale 2009 et des années précédentes ainsi que quelques indicateurs relatifs à la démographie médicale.

Nous nous tenons à votre disposition pour toute question ou complément d'information concernant les chiffres et les évaluations présentés ici. Le papillon consacré à la statistique médicale de la FMH offre une présentation compacte et simplifiée des chiffres de la statistique, vous pouvez le commander par courriel à ddq@fmh.ch ou par téléphone au 031 359 11 11.

Amélioration des données relatives à la qualité sur myfmh.ch

Les médecins qui possèdent déjà un profil de membre sur la plate-forme www.myFMH.ch peuvent se connecter comme à l'accoutumée, répondre aux questions de la statistique médicale de la FMH, contrôler les données existantes et les modifier si nécessaire.

Vous trouverez le nouveau questionnaire sur la page d'accueil de myFMH. Si vous avez des problèmes pour vous enregistrer ou vous connecter, n'hésitez pas à nous contacter.

Courriel: info-dig@fmh.ch

Ligne d'assistance téléphonique: 031 359 12 59

Le modeste investissement personnel de chacun – dix minutes suffisent pour répondre aux questions posées et contrôler les données saisies – a une portée considérable pour l'ensemble du corps médical. Pour pouvoir agir avec compétence à l'interne comme à l'externe, conformément à la devise «Pas de politique de santé sans la FMH», la FMH doit pouvoir disposer d'une base de données sûre. Elle a donc besoin du soutien de tout le corps médical pour réunir les informations nécessaires.

Nous souhaitons remercier tous les médecins qui ont autodéclaré leurs données sur myFMH de leur précieux travail en faveur d'une statistique médicale représentative!

Glossaire (par ordre alphabétique)

Traitements ambulatoires en milieu hospitalier	Tous les traitements qui ne sont pas réputés hospitaliers ou semi-hospitaliers.
Secteur ambulatoire	Font partie du secteur ambulatoire les consultations données et les soins dispensés par des médecins en cabinet individuel ou de groupe. Les patients sont généralement traités de manière ambulatoire ou à leur domicile (visites à domicile). Font également partie du secteur ambulatoire les activités des médecins consultants privés dans les hôpitaux ou dans des dispensaires, des infirmeries ou des établissements analogues attachés à des entreprises, des écoles, des homes pour personnes âgées, des organisations syndicales et des confréries (cabinet médical indépendant ou semblable). (Source: OFS)
Autre secteur	Font partie d'un autre secteur les activités de médecins ne relevant ni du secteur ambulatoire ni du secteur hospitalier, par ex. professeurs, privat-docents, médecins engagés par des assurances, etc.
Taux d'occupation	Le taux d'occupation est indiqué en demi-jours. Un demi-jour correspond à un volume de travail de 4 à 6 heures. Un emploi à plein temps correspond à un taux d'occupation hebdomadaire moyen de 10 demi-jours.
Médecins du secteur ambulatoire	Médecins qui exercent leur activité principale dans le secteur ambulatoire.
Médecins d'un autre secteur	Médecins qui n'exercent leur activité principale ni dans le secteur ambulatoire ni en milieu hospitalier.
Médecins du secteur hospitalier	Médecins qui exercent leur activité principale en milieu hospitalier.
Réseaux de médecins	Les réseaux de médecins sont des organisations formées par des prestataires de soins et assurant la couverture médicale. Sur la base d'une collaboration contractuelle tant mutuelle qu'avec des fournisseurs et des organismes extérieurs au réseau, ils fournissent des prestations de santé axées sur les besoins des patients. Cette collaboration repose sur un processus thérapeutique convenu par contrat, des structures organisationnelles entrepreneuriales et une culture commune de la prise en charge des patients.
Cabinet à deux médecins ou de groupe	Cabinet à deux médecins ou de groupe: utilisation d'appareils, d'équipements, de locaux ou de personnel par deux ou plusieurs médecins.
Cabinet individuel	Cabinet individuel: utilisation d'appareils, d'équipements, de locaux ou de personnel par un seul médecin.
Activité principale	Est considéré comme activité principale le lieu de travail où le médecin exerce la majeure partie de son activité.
Discipline principale	La discipline principale d'un médecin correspond au titre de spécialiste dans le cadre duquel il exerce la majeure partie de son activité médicale (d'après son autodéclaration et les règles prédéfinies).
Canton	Le canton pris en compte est celui dans lequel le médecin exerce son activité principale. S'il n'a rien indiqué à ce sujet, c'est le canton de l'adresse de contact qui est pris en compte.
Traitements hospitaliers en milieu hospitalier	<ul style="list-style-type: none"> – Séjours à l'hôpital d'au moins 24 heures pour des examens, des traitements et des soins. – Séjours à l'hôpital de moins de 24 heures, au cours desquels un lit est occupé durant une nuit. – Séjours à l'hôpital en cas de transfert dans un autre hôpital ou en cas de décès.
Secteur hospitalier	Font également partie du secteur hospitalier les traitements médicaux, diagnostics, soins, interventions chirurgicales, analyses, services d'urgence et activités de formation prégraduée, postgraduée et continue, etc. dans les hôpitaux. Font également partie du secteur hospitalier les foyers protégés avec un encadrement social 24 h sur 24 accueillant des enfants, des personnes âgées et des groupes de personnes dont l'autonomie est limitée. (Source: OFS)

Vous qui lisez une revue des Editions médicales suisses, saviez-vous que ...

- les Editions médicales suisses sont une coopération entre la Fédération des médecins suisses (FMH) et la plus ancienne maison d'édition et imprimerie au monde (les Editions Schwabe, fondées en 1488)?
- que les EMH sont les éditions de pointe en Suisse dans le domaine des journaux médicaux, avec dix revues spécialisées, des articles paraissant intégralement en ligne et un choix de livre de plus en plus large?
- que toutes les revues paraissant aux EMH sont les organes officiels de publication des sociétés médicales correspondantes?

Si vous souhaitez en savoir plus sur les EMH, vous trouverez plus d'informations sous **www.emh.ch**.

EMH Editions médicales suisses – des publications à la pointe de la médecine